



**ASSOCIATION URGENCE LIGNE POLT**

2 rue Galilée, 18100 VIERZON

[contact@urgencelignepolt.fr](mailto:contact@urgencelignepolt.fr) - [www.urgencelignepolt.fr](http://www.urgencelignepolt.fr)

*Le Président Jean-Claude SANDRIER*

*Membre honoraire de l'Assemblée nationale*

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

Le 25 mai 2024

Monsieur Patrice VERGRIETE,  
Ministre délégué aux transports  
Cabinets ministériels  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris.

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration de notre association : « Urgence Ligne POLT » réuni ce 25 mai 2024 en session extraordinaire tient à vous faire part par la présente de sa position et de ses propositions sur les deux événements survenus en cette fin d'avril 2024, à savoir le report à janvier 2027 de la livraison des trains « Oxygène » prévue fin 2023 puis retardée à fin 2025, ainsi que la suppression pendant 6 mois (août 2025 à janvier 2026) de la circulation des trains sur POLT de 9h30 à 17h30.

**Ce report, vous l'avez qualifié de « consternant ».** Pour nous, les usagers, les forces économiques et les élus de nos territoires, il est **inacceptable**. Il témoigne d'une incompétence inquiétante pour la suite de ce dossier. En effet, s'apercevoir seulement au moment des essais que deux points fondamentaux pour le fonctionnement d'un train, le moteur et les freins, ne sont pas conformes, est d'une **légèreté plus que préoccupante**.

La conséquence immédiate et très lourde du 3<sup>ème</sup> report de livraison des nouvelles rames se traduit par la prolongation pendant plus d'une année supplémentaire, de la circulation des locomotives vétustes et des voitures Corail, de plus de 40 ans pour la plupart et « à bout de souffle », avec les aléas multiples et importants que nous connaissons depuis des années et de manière plus grave récemment. Cette situation catastrophique nous a d'ailleurs amenés à organiser le 27 janvier dernier dans 7 gares de la ligne, une manifestation qui a mobilisé 2 000 personnes dont de très nombreux élus locaux, maires, parlementaires, des présidents de départements, de CCI, des associations et syndicats.

Concernant ce premier point, vous avez évoqué récemment « la possibilité de compensations ». C'est, à notre sens, le moment de traduire cette « possibilité » en actes, c'est pourquoi nous vous demandons :

- d'intervenir auprès de l'entreprise CAF, pas seulement pour demander de la transparence, mais pour **mettre en œuvre les moyens humains et techniques nécessaires**, en quantité et qualité (embauches, machines, contrôle...) afin de se conformer, dans les délais les plus courts, au cahier des charges qu'elle est tenue de respecter.
- de demander que dans les deux ans qui viennent, la **direction de la SNCF se mobilise prioritairement sur les axes Intercités** afin de fournir un nombre d'engins de traction et de voitures Corail en état de marche et aptes à assurer une circulation normale des trains ; de doter les centres de maintenance de moyens humains et techniques supplémentaires et fournir les éléments détaillés du plan d'entretien annoncé et de sa mise en œuvre.
- de répondre à notre requête de **mise en service sur POLT, si besoin, de rames TGV**, quelle qu'en soit la difficulté. En premier lieu en stoppant le démantèlement de rames ayant à peine 30 ans de service et l'envoi en Espagne de rames sous prétexte de concurrence.

S'agissant de l'annonce de l'arrêt du trafic pendant 6 mois, de 9h30 à 17h30, sur la ligne POLT, pour la réalisation de travaux au nord d'Orléans, notre conseil d'administration précise que **cette disposition est tout à fait irrecevable**, voire irrespectueuse, à l'égard des usagers de la ligne et des acteurs du tissu économique de nos territoires. Aucune association, aucun élu ni les forces économiques ou leurs représentants, n'ont été consultés.

Nous vous demandons par conséquent d'intervenir auprès de SNCF-Réseau afin de **revenir sur cette décision** et de réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de trouver des solutions qui prennent en compte l'intérêt des usagers et des territoires.

Parmi celles-ci :

- La réalisation des **travaux sur une voie**, laissant l'autre libre au trafic, comme cela s'est fait durant des décennies et sachant qu'il nous a été indiqué que cela serait de nouveau possible dès 2026. Alors, avançons cette possibilité de 6 mois, voire davantage
- Réaliser les **travaux la nuit**, comme cela se fait sur les tronçons plus au sud
- **Réduire la plage d'interdiction** afin que la suppression des trains soit limitée à un seul aller-retour, avec maintien de la liaison jusque Toulouse afin de ne pas déséquilibrer les dessertes au sud de Brive.
- **Renforcer la capacité de transport** en augmentant le nombre de voitures par train, avec des unités doubles 14V et non simples 7V,
- Étudier la possibilité de « contournements » ou « détournements », de recours à des TER supplémentaires, voire des trains de nuit.

SNCF-Réseau semble ouverte à l'idée que notre association soit associée à l'élaboration d'une organisation des travaux moins pénalisante pour les usagers qui devraient d'ailleurs également pouvoir contribuer à la construction du PTA (plan de transport adapté).

Enfin, nous demandons la **réduction d'au moins 50% du prix des billets** sur toute la ligne POLT **jusqu'à l'arrivée des nouveaux trains « Oxygène »**. C'est le moindre des dédommagements aux préjudices causés par les retards et les travaux que doivent consentir l'État et la SNCF aux usagers.

En outre, il nous semble impérieux que, pour le prochain GTT de début juillet, nous obtenions des réponses concrètes et sur la fabrication des rames et sur la conduite des travaux.

Par ailleurs, suite à notre demande que l'axe POLT bénéficie de crédits du plan « Borne » de février 2023, Monsieur CHABANEL, PDG de SNCF-Réseau, s'était engagé à nous présenter des propositions avant l'été. Les circonstances font que le moindre des choses serait de nous présenter ces propositions avant fin juin.

Dans cette perspective, nous avons engagé un travail avec la DGITM pour obtenir une desserte de **14 allers-retours** (au lieu de 11 dans le schéma directeur), ce qui suppose la commande de nouvelles rames dès maintenant. L'augmentation du nombre de trains au sud de Brive doit être prise en compte. Suite à cette nouvelle grille de desserte, cela nécessitera une concertation avec les régions pour coordonner les correspondances avec les TER.

Nous demandons également de passer d'un temps de trajet de Paris à Limoges en 2h49, tel que prévu par le schéma directeur, à **2h40**, avec des gains de temps de trajet, respectivement de **35 min** sur Paris-Limoges et de **45 min** sur Paris-Toulouse. Votre prédécesseur s'était engagé à intervenir auprès de la région Île de France afin de dégager des sillons prioritaires pour 2 ou 3 trains rapides de l'axe POLT.

Sur chacun de ces points, et compte tenu de la situation « consternante » dont vous avez parlé, nous vous demandons **de prendre une décision politique en faveur de ces deux objectifs en demandant à SNCF de les mettre en œuvre dans les meilleurs délais**. Cette décision qui constituerait une juste compensation à l'égard de nos territoires du centre de la France, correspondrait de plus à deux objectifs du gouvernement : contribuer à réduire les déséquilibres territoriaux, ainsi que les conséquences du dérèglement climatique en favorisant la transition écologique.

Devant cette situation dont la résolution est devenue de première urgence, **l'ensemble des présents à notre conseil d'administration réuni en session extraordinaire**, considère que le respect dû à nos territoires et à leurs habitants requiert de prendre en compte nos légitimes doléances. Pour cette raison, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange, et réitérons notre demande exprimée par mail du 29 avril dernier, de toute rencontre que vous jugeriez utile dans l'intérêt de toutes celles et tous ceux pour qui cette ligne historique POLT constitue une vraie ligne de vie.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'administration

Le président

